



# L'idée d'une « taxe Tobin » refait surface

## DÉVELOPPEMENT

58 pays devraient officialiser aujourd'hui le lancement d'un groupe de travail pour étudier l'instauration d'une taxe sur les transactions monétaires. Paris soutient le projet.

LA « TAXE TOBIN » – qui consiste en un prélèvement infime sur les flux financiers pour financer l'aide aux pays pauvres – pourrait resurgir sous une nouvelle forme. Le sujet a été remis hier sur la table avec une rare insistance par le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, et par le secrétaire d'État à la Coopération, Alain Joyandet, en ouverture de la conférence internationale de deux jours, à Paris, consacrée aux financements innovants pour l'aide au développement.

« Ma conviction est qu'il faut aujourd'hui tirer le meilleur bénéfice de l'interdépendance financière des marchés internationaux en prélevant une fraction des transactions quotidiennes sur une base volontaire, parce que le financement du développement doit devenir un impératif moral », a déclaré

Bernard Kouchner. « Nous pouvons réfléchir à un système simple, basé sur le volontariat, comme par exemple une taxe de 0,005 % sur chaque transaction monétaire », a renchéri Alain Joyandet, chiffrant entre 30 et 60 milliards de dollars la somme qui pourrait être ainsi dégagée. Somme qui serait reversée à un fonds dédié.

Cette idée n'est pas nouvelle. En 2001, le gouvernement Jospin avait même fait voter par le Parlement une loi instaurant une taxe sur les transactions financières. Tout en fixant son taux à... 0 % ! Ce faisant, la France avait surtout souhaité envoyer un signal politique à ses voisins en se disant prête à instaurer cette mesure si d'autres pays en faisaient de même. À l'époque, déjà, un rapport d'experts estimait qu'un taux raisonnable pour une telle taxe devait se situer autour de 0,005 %.

## Moment opportun

Officiellement, rien n'a changé depuis. « Le gouvernement français n'a pour le moment aucun projet concret de taxe sur les transactions financières », précise-t-on à Bercy. Il n'empêche : Paris estime le moment opportun pour pousser à nouveau l'idée au niveau interna-



Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, et Alain Joyandet, secrétaire d'État à la Coopération et la Francophonie, hier à Paris, lors de la conférence internationale consacrée aux financements innovants pour l'aide au développement. Antoine Arraoui/MAEE

tionnal. « La crise financière menace les flux de capitaux dans les pays en développement et oblige donc à trouver des voies innovantes pour récupérer des fonds, souligne-t-on au dans l'entourage d'Alain Joyandet. En outre, en pleine crise morale du capitalisme, il est sain de taxer, un peu, ceux qui gagnent de l'argent sur l'argent. » C'est-à-dire les établissements financiers. « Cette idée a d'autant plus de chance d'être acceptée que la contribution envisagée est infime, c'est-à-dire qu'elle n'affectera pas les transactions et qu'elle repose

sur le volontariat », insiste-t-on chez Bernard Kouchner.

Le « groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement », qui groupe 58 pays, devrait formellement annoncer aujourd'hui, en clôture de sa réunion à Paris, la création d'un groupe de travail chargé d'étudier la faisabilité technique d'une taxe sur les transactions monétaires. « Rien ne dit que cette taxe verra le jour, mais si le groupe de travail estime cette idée réalisable et si suffisamment de pays se

disent prêts à se lancer, la France s'y associera », explique Alain Joyandet. Paris se prévaut, pour le moment, du soutien des pays scandinaves, de l'Allemagne, du Japon, du Brésil ou encore du Chili. Sans surprise, la Grande-Bretagne refuse d'en parler. Quant aux États-Unis, ils ne sont pas membres du « groupe pilote »....

À défaut d'aller aussi loin que l'adoption d'une taxe Tobin, d'autres mesures sont envisagées pour dégager de nouveaux fonds en faveur du développement. Le

## La taxe sur les billets d'avion a rapporté 300 millions en 2008

■ La taxe « Chirac » – un prélèvement de 1 à 40 euros sur les billets d'avion – a rapporté 300 millions de dollars l'an dernier. Une somme reversée intégralement à Unitaïd, une organisation internationale spécialisée dans l'achat de médicaments permettant de lutter contre le sida, le paludisme ou la tuberculose. Treize pays pratiquent déjà cette taxe et « une quinzaine d'autres y réfléchissent », souligne Alain Joyandet. « Près de 100 000 enfants atteints du sida ont pu recevoir des médicaments et, dans certains cas, Unitaïd a obtenu des laboratoires pharmaceutiques qu'ils baissent de 50 % le prix de leurs médicaments », ajoute le secrétaire d'État à la Coopération. La France a perçu à elle seule plus de 160 millions d'euros au titre de cette taxe.

CY.L

« groupe pilote » voudrait ainsi récupérer une partie du produit des enchères carbonées et étendre la taxe sur les billets d'avion, instaurée par la France il y a trois ans qui se révèle un vrai succès (*lire encadré*). Enfin, dans la perspective du prochain G8, le groupe voudrait que chaque pays membre se fixe l'objectif de réduire de 5 % les coûts de transferts d'épargne des migrants vers leurs pays d'origine. Les sommes économisées seraient allouées au développement.

CYRILLE LACHÈVRE